

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 27 juin 2022

OBJET :

**Accueil d'enfants en situation de handicap
au Centre de loisirs municipal**

**Rapporteur : MME POYDENOT
Délibération n°15**

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Les valeurs de laïcité et d'égalité constituent le socle fondamental des politiques publiques menées par la commune. Le vivre ensemble et le faire ensemble renvoient à notre capacité collective à appréhender les différences pour dépasser les préjugés afin de les transformer en richesse collective.

C'est à partir de ces valeurs notamment que la collectivité a engagé un travail sur la prise en compte du handicap : l'accessibilité de nos bâtiments, de notre mobilier scolaire, de nos services administratifs, de nos espaces publics dans la ville, de nos emplois et aujourd'hui, de nos dispositifs jeunesse.

Ces dernières années, l'accès aux loisirs pour tous les enfants et tous les jeunes fait l'objet d'une forte demande des familles. Des accueils ont déjà été rendus possibles mais nous observons aujourd'hui des demandes spécifiques qui doivent être davantage encadrées et préparées par l'ensemble des acteurs.

Ainsi, dans le cadre du dispositif Handiloisirs 54, les Francas de Meurthe-et-Moselle accompagnent les familles et les structures d'accueil pour organiser et préparer au mieux l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap en Accueil Collectifs de Mineurs sur les temps de vacances.

La décision de mettre en place un accompagnement spécifique est prise communément par la famille, les Francas 54 et la mairie d'Essey-lès-Nancy. Les Francas 54 établissent la convention tripartite avec les parents et la commune dès lors qu'ils participent au projet d'accueil de l'enfant. Par ailleurs, l'association contribue à la recherche de l'animateur/trice accompagnateur/trice.

La ville d'Essey-lès-Nancy rémunère l'animateur/trice puis établit une facture correspondant au temps de présence réel de l'enfant. Cette facture sera au nom de la famille et reprend les éléments du devis s'il n'y a pas de changement. Enfin, la famille devra honorer la facture établie par la ville d'Essey-lès-Nancy et transmise par le trésor public.

Chaque accueil fera l'objet d'une rencontre préalable afin de partager les modalités et les engagements de chaque partie. Les enfants pourront ainsi être accueillis dans les meilleures conditions possibles et partager des vacances en collectivité en toute sérénité.

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission «Éducation», en date du 8 juin 2022, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les nouvelles mesures relatives à l'accueil d'enfants en situation de handicap et d'autoriser la signature par le Maire de la convention s'y rapportant.

DELIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 30 juin 2022.

Extrait conforme

 Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	17 juin 2022
- Convocation distribuée le :	17 juin 2022
- Affichage du compte-rendu le :	1 ^{er} juillet 2022
- Affichage du procès-verbal le :	30 septembre 2022

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- M. HOFFER, M. BRUNE, MME DROUVILLE, M. VOIDIER, MME SCHINDLER, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, MME HOUSSIN, MME MENZRI, M. CHEVARDE, M. KATZ, MME CHOPIN-RENAULD, M. RIFF, M. PERRI, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Isabelle BLONDELET à Mme Marjorie HOUSSIN
- Mme Claire MALARY à M. Francis VOGIN
- M. Mallory KOENIG à M. Pascal LAURENT
- Mme Caroline CREUSOT à M. Gilles SAPIRSTEIN

ABSENT

- M. EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. PERRI

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire